

renseignement pour passer d'un contrat à un autre

Par renseignement, le 13/09/2011 à 22:02

Bonsoir, je suis actuellement en cdi dans l'enseignement privée dans une école maternelle primaire contrat de 29H. J ai signé un contrat d'agent de service et je voudrais prétendre à un contrat de plus d'heures en asem, ai je le droit???

Merci d'avance !!!

Par P.M., le 13/09/2011 à 22:34

Bonjour,

Vous pouvez toujours le demander à l'employeur, reste à savoir s'il y répondra favorablement si un poste correspondant devenait vacant...